

*Sous-Diacres* : MM. Louis Belleau, Antoine Pampalon, Antoine-Augustin Fortin et Thomas Lauzé, de l'archidiocèse de Québec.

*Prêtres* : MM. Joseph Albert Beaulieu et Onésiphore-Anselme-Joseph Cantin de l'archidiocèse de Québec.

*Ordinations à la cathédrale de Chicoutimi*.—Le 10 septembre, ont eu lieu, dans la cathédrale de Chicoutimi, par Sa Grandeur Mgr D. Racino, les ordinations suivantes :

*Sous-diacres* : MM. Louis Tromblay, de la Malbaie, Ls Amédée Gagnon, Baie St-Paul; Nathaniel Martel, de St-Alexis; Étienne Simard, de la Beauce; et Pierre Pelletier, de l'Île-aux-Céufs.

*Diacres* : MM. Elzéar Dolamarre, d'Hébertville; George Gagnon, Malbaie; et James Gibbons, du Haut Canada.

*Prêtres* : MM. Louis Gagnon, de Ste-Anne du Saugonay—et Louis Alfred Tromblay, de St-Alphonse.

— Les ministères en France ont beau changer, il est une chose qui ne change pas : c'est la politique illibérale du gouvernement vis-à-vis des catholiques.

Nous avons raconté dans notre numéro d'hier l'expulsion des religieuses du Mont-Saint-Sulpice, dans l'Yonne, par une escouade de gendarmes. En vérité, on pouvait attendre mieux de M. Duclerc. Les circonstances dans lesquelles il a pris le pouvoir lui imposaient, selon nous, l'obligation toute spéciale de se montrer équitable et modéré dans sa politique religieuse et de faire oublier les souvenirs affligeants de ses prédécesseurs. Le nouveau ministère était, disait-on, un ministère de trêve et de conciliation et qui laisserait assoupir pour un temps les querelles religieuses. On voit qu'il n'en est rien et que, sous ce rapport, le ministère Duclerc ne se distingue en rien des ministères précédents.

On sait que, dès le début, M. le président du conseil a affirmé qu'il n'entendait point présider un simple ministère d'affaires et qu'il prétendait avoir une politique à lui, ni plus ni moins que M. de Freycinet ou M. Gambetta. Si c'est là toute la politique de M. Duclerc, il faut avouer qu'elle n'a rien d'original et de personnel, et qu'il ne fait que suivre les déplorable orroments de ces dernières années.

On ne saurait trop, en vérité, s'affliger de cette persistance du gouvernement républicain à violer de toute manière la liberté religieuse, à froisser et à vexer les catholiques. On dirait qu'il s'attache à leur montrer que malgré toutes les politiques nouvelles qui se succèdent, leur position sera toujours la même. Il nous semble cependant que la république aurait mieux à faire aujourd'hui qu'à enfoncer les portes d'un couvent et à expulser de pauvres religieuses. Il y a, dans cette politique anti-religieuse des hommes d'État français, en ce moment et surtout, un aveuglement inconcevable. — *Journal de Rome* du 3 Sept.

*Un débiteur honnête*.—Nous lisons dans le *Canada* : Il y a quelques jours, un ancien élève d'une institution à nous bien connue, visitait son *Alma Mater* qu'il n'avait pas vue depuis vingt ans. Il rappela à monsieur le supérieur que des circonstances fâcheuses l'avaient empêché de payer, à sa sortie du collège, une balance restée sur son compte de pension; et lui laissant son adresse, il le pria de vouloir bien lui envoyer le

compte en y ajoutant les intérêts de vingt ans, qu'il paierait immédiatement. Ce monsieur est actuellement attaché à une grande maison de commerce de New-York.

Voici un modèle de débiteur qu'il ferait bon de rencontrer souvent : nos collèges et couvents s'en trouveraient bien. Entre toutes les institutions ayant affaire au public, celles qui ont le plus à souffrir des mauvais payeurs, sont peut-être les maisons d'éducation. On se persuade trop facilement que les dettes contractées envers un collège ou un couvent ne sont rien, et l'on suppose toujours ces institutions suffisamment au-dessus de leurs affaires pour pouvoir supporter sans difficulté ces brèches à leurs finances. D'ailleurs, les dehors et le train d'une grande maison, les achats qui s'y font naturellement en gros sont pour les esprits peu clairvoyants autant de preuves qui les confirment dans leur trop bonne opinion. On ne pense pas aux suites que ces institutions ont à souffrir pour se maintenir. Les balances qui restent chaque année au débit des parents sont toujours considérables; il en résulte une gêne dans l'administration financière, et disons-le, peut être aussi une réaction défavorable sur le niveau de nos institutions. De la vertu et de l'esprit de sacrifice il y a en a dans nos collèges et nos couvents, Dieu le sait, et nos populations le sentent. Mais peut-être exploite-t-on outre mesure ces deux agents puissants, sans doute, mais incapables seuls, de tout faire, au moins dans l'état actuel des choses. Avec la vertu et l'esprit de sacrifice il faut un autre facteur : l'argent est un meuble nécessaire. Le moins que l'on puisse demander, c'est que les parents qui font instruire leurs enfants, reconnaissent par leur fidélité à payer les comptes de pension et d'enseignement les services que leurs enfants reçoivent, et permettent ainsi aux instituteurs d'étendre la sphère du bien qu'ils désirent faire. Il restera toujours à leur débit quelque chose qu'ils ne pourront jamais payer, parce que ce quelque chose n'est pas appréciable à prix d'argent : nous voulons dire la sollicitude paternelle et maternelle qui entoure leurs enfants, l'intérêt et l'amour qui leur sont prodigués.

*Les maîtresses d'écoles en grève*.—Sous ce titre, nous lisons dans l'*Opinion Publique* du 14 septembre l'article suivant dû à la plume de M. A. D. DeCelles, et que nous recommandons à la sérieuse attention de M.M. les commissaires d'écoles de nos campagnes :

*Les maîtresses d'école en grève!*—On nous informe que dans plusieurs paroisses de notre province, les commissaires d'école ont éprouvé, cet automne, de grandes difficultés à trouver des institutrices, et que ces difficultés menacent de devenir plus grandes à l'avenir. Les maîtresses d'école voudraient-elles à leur tour se mettre en grève? Nous n'en serions nullement surpris, en présence de la position qu'on leur fait presque partout dans notre province.

Enseigner est, en thèse générale, un métier, une profession bien fatigante, si noble qu'elle soit. C'est surtout lorsque l'enseignement s'adresse aux enfants qu'il prend des proportions de nature à décourager les plus forts. Quelle tâche que celle de faire entrer les premières notions de la science dans ces petits cerveaux rétifs! Vraiment, casser des pierres le long du chemin n'est que jeu d'enfant comparé à celle-là!